



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CE TECHNIQUE AU SUJET DU PSE DU 18 MARS 2011

Cette réunion a été assez courte, à peine plus d'une heure en comptant une petite suspension de séance dont l'intersyndicale a eu besoin pour parler d'une seule voix.

L'essentiel de la discussion a tourné autour de la date du rendu de l'avis du CE au sujet du projet de PSE. D'un côté, la direction voudrait que ça soit réglé le plus rapidement possible, de l'autre, l'intersyndicale souhaite avant tout des améliorations sur les conditions de départs notamment pour les préretraites et un engagement ferme et contractuel de Ford sur la mise en place du projet structurant à FAI comme spécifié dans la plateforme commune.

Le cabinet SECAFI a rappelé que l'un n'allait pas sans l'autre. Un PSE contient 2 parties : une partie concerne les départs et l'autre partie le plan produit pour ceux qui restent. Nous ne nous satisfaisons pas des conditions de départs proposées par la direction quant au plan produit, même si on nous dit aujourd'hui que 3 projets sont validés par Ford, il y manque cruellement le projet structurant. La direction nous rappelle les déclarations de MacFarlane à ce sujet mais elle admet aussi que le risque existe pour que le projet de transmissions ne vienne pas à FAI.

Les élus CE souhaitent attendre l'avis du CHSCT pour rendre leur avis. C'est ce qui se pratique dans de multiples entreprises quand le CHSCT et le CE travaillent en complémentarité. Le cabinet d'experts CIDECOS va d'ailleurs assister les élus du CHSCT dans leur analyse. La direction a cherché à faire du forcing dans cette instance comme au CE en réclamant son avis avant que le vote et le choix du cabinet aient eu lieu. Si la direction agit ainsi, c'est pour boucler son PSE avant d'avoir garanti l'avenir des salariés qui vont rester, objectif qui est aux antipodes de nos exigences.

Suite à la suspension de séance, l'intersyndicale a souhaité que la dernière réunion avec le rendu de l'avis du CE soit repoussée à une date ultérieure afin de donner du temps à Ford Europe de réviser sa position quant à nos revendications. La direction nous a accordé ce délai et la réunion du jeudi 24 mars sera remplacée par une réunion technique. Nous y attendons des améliorations en ce qui concerne les préretraites ainsi que des engagements fermes sur le projet structurant.

Méfions-nous tous des manipulations peu discrètes de la direction qui essaie de monter les salariés les uns contre les autres. Nous avons besoin dans cette période d'être tous solidaires et de nous mobiliser ensemble autour de revendications communes. Les préretraitables doivent se mobiliser pour ceux qui restent pendant que ces derniers doivent en faire autant pour ceux qui souhaitent partir.